



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

**La Ligue des droits et libertés et Amnistie internationale se réjouissent du verdict d'acquittement dans l'affaire des sans statut algériens qui avaient occupé le bureau du ministre de l'Immigration**

**Les organisations demandent une enquête publique et indépendante sur l'utilisation des armes incapacitantes à décharge électrique *taser*.**

**Montréal, 27 février 2006** / La *Ligue des droits et libertés* et *Amnistie internationale section canadienne francophone* se réjouissent du verdict d'acquittement prononcé vendredi dernier à l'égard des neuf sans statut algériens et de deux de leurs supporters qui avaient occupé le bureau du ministre de l'Immigration à Ottawa en mai 2003.

En décidant que ces onze personnes n'avaient pas commis l'infraction de méfait qui leur était reprochée, la juge Ann Alder de la Cour de justice de l'Ontario n'a pas eu à statuer sur la demande d'arrêt des procédures formulée par les défendeurs en raison des mauvais traitements et de la brutalité policière qu'ils ont subi lors de leur arrestation, notamment l'utilisation répétée des pistolets à décharge électrique « *tasergun* ».

La *Ligue des droits et libertés* et *Amnistie internationale* réitèrent auprès de Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique, leur demande de tenue d'une enquête indépendante et impartiale sur l'utilisation des armes incapacitantes par les forces policières.

Les organisations signataires tiennent à rappeler à cet égard que le *Comité contre la torture* de l'ONU, lors de l'examen des pratiques canadiennes en mai 2005, s'est montré « préoccupé par la persistance des allégations faisant état d'un usage abusif par les forces de l'ordre d'armes chimiques, irritantes, incapacitantes ou mécaniques dans le cadre d'opérations de contrôle de foule » et à recommandé que le Canada « procède à une étude publique et indépendante et à un réexamen de sa politique concernant les méthodes de contrôle de foule ».

- 30 -

Contact

Ligue des droits et libertés  
Pierre-Louis Fortin-Legris  
Tél : 514-849-7717/Cell : 514-825-6136  
Denis Barrette  
Cellulaire : 514-825-6136

Amnistie internationale, section canadienne francophone  
Anne Ste-Marie  
Téléphone : 514-766-9766